

DU APPROCHE PLURIDISCIPLINAIRE DES VIOLENCES CONJUGALES

Directrice de la formation : Madame LE DOUJET Frédérique, Maîtresse de Conférences en droit privé de l'Université de Lille.

Objectifs :

Former les professionnels, juristes ou non-juristes, confrontés à des situations de violences conjugales, dans une approche pluridisciplinaire (sociologique, juridique et judiciaire, médicale, psychologique).

Public :

- Salariés, professionnels indépendants, fonctionnaires, étudiants de niveau Licence 3 (Bac +3)
- Toute personne susceptible d'être confrontée de par ses fonctions à des situations de violences conjugales : avocat, magistrat, greffier, personnel de la protection judiciaire de la jeunesse, du département, de la préfecture, de la police municipale et de la police judiciaire, gendarme, médecin généraliste, médecin spécialiste (gynécologue, psychiatre...), sage-femme, kinésithérapeute, infirmier, enseignant, personnel de l'éducation nationale, formateur, assistante sociale, éducateur, conseiller en économie sociale et familiale, conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation, personnel des association d'aide aux victimes d'infraction et de violences conjugales, syndicaliste, etc.
- Étudiants de niveau licence 2 dans le cadre de la formation initiale.

Formation ouverte en :

- Formation Initiale (FI) : Licence 3e année validée.
- Formation Continue (FC) : niveau baccalauréat + expérience professionnelle validée.
- Validation des acquis de l'expérience ou Validation des Acquis Professionnels et Personnels (FC).

Compétences :

- Accueillir et écouter les victimes de violences conjugales
- Identifier les violences conjugales
- Évaluer les situations d'urgence
- Orienter les victimes de violences conjugales
- Informer sur les droits
- Accéder aux ressources existantes
- Connaître les dispositifs de prise en charge des auteurs
- Accompagner les proches, les collègues, la famille des victimes de violences conjugales
- Mettre en place des actions de sensibilisation au sein de sa structure

DU APPROCHE PLURIDISCIPLINAIRE DES VIOLENCES CONJUGALES

Conditions d'accès :

- Recrutement sur dossier de candidature
- Titulaire d'un bac +3 et/ou justifier d'une expérience professionnelle, personnelle ou associative en lien avec le domaine de formation.

Il appartiendra au service des Formations Tout au Long de la Vie d'instruire le cas échéant les éventuelles demandes de Validation des Acquis Professionnels

Organisation :

Le DU se déroule sur 1 an, soit 150 h de cours.

Il démarre début janvier et se termine fin juin

Les cours se déroulent uniquement en présentiel à Lille, à la Faculté des sciences juridiques politiques et sociales de l'Université Lille .

Il est possible de suivre le DU sur 2 ans.

La formation n'offre pas la possibilité d'effectuer un stage.

La formation n'est pas ouverte à distance.

Conditions d'examens :

Un mémoire sera à rédiger (20 pages environ) sur un sujet au choix en lien avec la thématique de la formation et validé par la responsable de la formation. Le mémoire peut avoir une orientation professionnelle ou universitaire, au choix du stagiaire.

La soutenance devant un jury composé d'intervenants de la formation aura lieu le premier vendredi du mois de septembre. Le mémoire peut avoir une orientation professionnelle ou universitaire, au choix du stagiaire.

L'assiduité aux cours est requise.

Pour être admis au diplôme, l'étudiant doit avoir obtenu une moyenne générale égale à 10/20.

Il n'est pas prévu de session de rattrapage sauf circonstances exceptionnelles

Programmes des enseignements :

Module 1 : Connaissance des violences conjugales 17h

- Définition et présentation
- Typologie des violences
- Les violences sexuelles, les viols conjugaux, les discriminations sexuelles
- Approche sociologique. Données quantitatives
- Les violences sexuelles au sein des violences conjugales : question autour du consentement

Module 2 : Effets et conséquences des violences conjugales 13h

- L'impact des violences conjugales sur les enfants
- L'impact des violences conjugales sur la santé
- Les conséquences sur le travail, la vie familiale et sociale
- L'expertise médico légale. L'ITT
- Les conséquences psychologiques sur les enfants



DU APPROCHE PLURIDISCIPLINAIRE DES VIOLENCES CONJUGALES

Module 3 : Sanction et prise en charge 76h

•Les victimes :

- Le droit international et européen
- La protection par le droit pénal
- La protection par le droit civil
- La prise en charge par le parquet
- Les violences sexuelles : le rôle des associations
- Le parcours policier des victimes
- Femmes d'origine étrangère victimes de violences conjugales
- Femmes en situation de handicap victimes de violences conjugales
- Le logement et l'hébergement d'urgence
- La relation d'aide

•Les auteurs :

- La prise en charge des auteurs par le parquet
- Les stages de responsabilisation
- L'approche criminologique du passage à l'acte violent au sein du couple
- Notions de procédure pénale
- L'humanisation des auteurs

•Les enfants :

- Droit de l'autorité parentale et de la protection de l'enfance
- La prise en charge psychologique
- Les violences conjugales et la protection de l'enfance

Module 4 : Politiques publiques et prévention 21h

- Le rôle de l'État en matière de lutte contre les violences conjugales
- Le rôle des référentes départementales violences conjugales
- La construction de la politique publique de lutte contre les violences conjugales
- La responsabilité des entreprises
- Stratégies et analyse des situations
- Le rôle du médecin dans le repérage et la prise en charge des violences conjugales
- Analyse réflexive des pratiques professionnelles

Module 5 : Méthodologie 23h

- Les ressources
- Méthodologie du mémoire
- Méthodologie professionnalisante (optionnelle)
- Formation à l'écoute (optionnelle)

DU APPROCHE PLURIDISCIPLINAIRE DES VIOLENCES CONJUGALES

Informations pratiques :

Pour candidater en ligne :

Du 01er octobre au 11 décembre 2022

<https://www.univ-lille.fr/etudes/candidater/>

Puis « Candidater dans une formation hors LMD ».

Plus d'informations à télécharger sur la page du DU :

<https://www.univ-lille.fr/formations>

<https://droit.univ-lille.fr/formations/catalogue-des-formations> ou en consultation au bureau des FTLV.

Coût de la formation :

- Stagiaire de la formation continue (*demandeur d'emploi, salarié financé, mobilisation CPF¹, non souhait de mobilisation du CPF¹, profession libérale autre organisme de financement...*) : 1 500€
- Tarif individuel (*Etudiant, CPF¹ non mobilisable*) : 500€
- Formation complémentaire : 500€

Tarif pour le DU en deux ans : tarif de la formation la première année et 50% du tarif la seconde année.

Calendrier :

- Enseignements dispensés de janvier à juin, le vendredi.
- Examens dispensés en septembre.

Lieu de la formation : Faculté des sciences juridiques politiques et sociales, 1 place Déliot, 59000 Lille.

Contact :

Département FTLV (Formations Tout au Long de la Vie)

Bureau A3.07 Faculté des sciences juridiques politiques et sociales

1, place Déliot – CS 10629 - 59000 Lille

Tél. +33 (0)3 20 90 74 62 du-fsjps@univ-lille.fr

¹ Contacter fc-fsjps@univ-lille.fr pour connaître l'éligibilité.